

Juin 2013
volume n°3 / numéro n°1
www.agronomie.asso.fr

Agronomie

environnement & sociétés

La revue de l'association française d'agronomie



P

olitique agricole commune européenne

Lectures et propositions agronomiques



Agronomie, Environnement & Sociétés est une revue à comité de lecture et en accès libre éditée par l'Association Française d'Agronomie (AFA) sous le numéro ISSN 1775-4240. Plus d'informations www.agronomie.asso.fr/aes. L'AFA est une association à but non lucratif qui publie des travaux en accès libre.

Les articles sont publiés sous la licence Creative Commons2.0. La citation ou la reproduction de tout article doit mentionner son titre, le nom de tous les auteurs, la mention de sa publication dans la revue AE&S et de son URL, ainsi que la date de publication.

Vous avez dit agronomie ?

Benjamin BUISSON

Doctorant en histoire
Université d'Angers - laboratoire de recherches CERHIO
UMR CNRS 6258 - benjamin.buisson@univ-angers.fr

Résumé

L'agronomie, en tant que communauté scientifique, se questionne sur son identité. Le vocable qui la désigne en tant que discipline a la particularité d'être à la fois polysémique et relativement atypique dans la nomenclature des sciences et techniques. Face à ce problème de terminologie, cet article tente de porter un regard étymologique sur le suffixe *-nomie* d'« agronomie ». C'est à partir de ces éléments et d'une discussion plus épistémologique sur la notion de *nomos* (telle que définie par les sciences sociales) que nous arriverons à la conclusion qu'« agronomie » est non seulement encore porteur de sens, mais riche de potentialités, par l'affirmation d'une position charnière pour cette discipline, technologique pour une part, théorique pour l'autre.

Mots-clés

Agronomie, étymologie, histoire des sciences, *nomos*, terminologie

Abstract

Agronomy as a scientific community has questions about its identity. The term used to refer to it in French has this special feature of having several meanings and being quite untypical, as far as sciences' names are concerned. Faced with this problem of terminology, the purpose of this article will be to take an etymological look at the suffix *-nomy* in "agronomy". Following these thoughts, we will take on a further discussion of the epistemological notion of *nomos* (as defined by Social Sciences). This will lead to the conclusion that "agronomy" not only still makes sense, but has rich potential in the definition of a pivotal status for this discipline, which appears to be technological on one hand, and theoretical on the other.

Introduction

Du fait de leur proximité naturelle avec d'autres disciplines ainsi que du caractère évolutif de leurs objets d'étude, les agronomes sont constamment amenés à actualiser la définition de leur domaine, à discuter leurs propres pratiques, à redéfinir leurs compétences et métiers. Il peut résulter de cette nature évolutive de la discipline une certaine instabilité terminologique. Alors pourquoi « agronomie » ? La question du vocable n'est pas accessoire et les fondateurs de la discipline y ont toujours insisté. Aborder le vocable d'un point de vue étymologique nécessite de se pencher sur la langue, les mots mais également leurs significations et les

implications que ces significations peuvent avoir sur la réalité de la discipline. De nombreux auteurs ont écrit sur la question du mot « agronomie ». Agronomes et historiens des sciences notamment s'y sont penchés. Mais le vocable est alors traité dans une approche globale, soit comme réalité historique à étudier, soit comme une matière ayant une signification épistémologique. La perspective étymologique nous conduit à décomposer le mot et à l'analyser dans ses composés. C'est à partir de cette méthode que l'on pourra se demander si le suffixe *-nomie*, en particulier, indique ou donne à l'agronomie un statut particulier, et que nous chercherons à identifier pourquoi ce terme a été choisi par les agronomes.

Dans un premier temps, et afin de circonscrire l'objet de cette étude, il sera nécessaire d'exposer quelques points étymologiques et de préciser dans quelle mesure le recours à l'étymologie se justifie. Une chronologie d'apparition des termes permettra ensuite de situer les événements et de soulever les premières problématiques liées au suffixe. Une réflexion sur la signification des suffixes, fondée notamment sur des travaux sociologiques, nous servira de support pour aborder, en dernier lieu, la discussion de problèmes épistémologiques pouvant se poser à l'agronomie du fait de sa dénomination.

Intérêt et limites d'une approche étymologique

La perspective étymologique semble une approche assez naturelle pour mettre en évidence les problèmes liés au mot lui-même. « Agronomie » repose en effet sur deux racines étymologiques : *agro-* (du grec *agros*, mais qu'on fait plus souvent dériver du latin *ager*), et *-nomie* (du grec *nomos*). La réflexion se limitera à l'étude du second terme, en partant du postulat que pour définir l'identité d'une discipline (quand son nom est composé de deux racines), les problèmes que pose le choix du suffixe sont d'une autre nature que ceux liés au choix du préfixe. Celui-ci porte en effet sur le domaine étudié, alors que le suffixe se rapporte plutôt au statut de la discipline dans l'ensemble des sciences et techniques. Pour l'agronomie, l'un et l'autre posent des questions existentielles. L'agronomie possède deux ensembles de significations, l'un plutôt large, qui couvre l'étude des problèmes liés à la pratique de l'agriculture, et l'autre plus restreint, centré sur l'étude des relations entre les climats, les sols, les plantes cultivées et les pratiques de l'agriculteur (Hénin, Sebillotte, 1996). Cette dualité, qui crée une certaine difficulté pour la communauté des agronomes à s'identifier de façon stable, tient au moins en partie à un problème d'ordre historico-étymologique. Si l'agronomie a pour domaine d'étude l'*ager*, quelles catégories d'espaces choisissons-nous d'inclure dans cet *ager* ? Nous limitons-nous au sens latin strict, qui ne couvre que les champs cultivés (terres à céréales et jachère) ? Y incluons-nous, comme sous le vocable agriculture, les terres de pâtures (*saltus*), les jardins et vergers (*hortus*), voire la forêt (*silva*) ? C'est cette flexibilité dans la délimitation de l'*ager* au fil du temps qui aboutit à l'extrême à ce « double sens » d'agronomie, et au potentiel d'ambiguïté si ce n'est d'incompréhension qu'il recèle. Cette préoccupation est exprimée dans le numéro inaugural d'*Agronomie, Environnement et Sociétés*, revue de l'Association Française d'Agronomie (Boiffin, 2011). Mais ce n'est pas uniquement

par son préfixe qu' « agronomie » soulève des questions. Alors que l'agroécologie prend une place importante auprès d'elle, il est crucial pour l'agronomie de savoir si elle continue à revendiquer son suffixe. Cela commence par l'acquisition d'une connaissance consciente du contenu dont elle l'investit. C'est que l'agronomie n'est pas une agrologie, une agrographie ni une agrotechnie. Cette dénomination a une signification étymologique, une origine historique et peut-être une portée épistémologique. Cet article étant centré sur une approche étymologique du mot « agronomie », il convient de préciser l'usage que l'on peut faire de l'étymologie et les limites qu'elle présente. Celle-ci n'est pas unanimement considérée par la linguistique comme une discipline légitime, au moins dans sa prétention scientifique (Paulhan, 1953). L'étymologie est en effet parfois employée de façon abusive pour démontrer l'autorité d'un point de vue, en se fondant sur des traductions non pertinentes (qui peuvent être fausses ou anachroniques). C'est là que réside le nœud de la controverse étymologique : quelle que soit sa prétention, elle implique à un moment ou un autre une traduction, et comme le veut l'expression bien connue des traducteurs littéraires, « traduire, c'est trahir ». Un second problème se pose lorsque les mots dont on cherche l'étymologie s'avèrent avoir été créés de toutes pièces dans des temps où la langue des racines utilisées pour les former n'existe déjà plus (le grec ancien par exemple). On ignore parfois que la grande majorité des termes scientifiques utilisés de nos jours a été créée entre le XVII^{ème} et le XX^{ème} siècle. C'est même seulement à partir du rationaliste XIX^{ème} siècle que ce procédé prend toute son ampleur. Ainsi, « biologie » n'existe pas avant 1802, et il faut attendre 1874 pour voir apparaître le terme « écologie ». La difficulté rencontrée à étudier l'étymologie de ces mots est leur relative jeunesse. Celle-ci est un facteur d'instabilité dans la mesure où leur signification ne s'est pas cristallisée à travers de nombreux siècles. En contrepartie, l'intérêt épistémologique qu'on peut y trouver est que la création de ces mots marque une volonté consciente de l'inventeur d'utiliser un préfixe et un suffixe particuliers. Cette volonté ouvre des possibilités intéressantes d'interprétation, de réflexion, de redéfinition.

Chronologie d'apparition

Au premier abord, l'agronomie n'a pas eu moins de temps que les autres disciplines pour se stabiliser puisque le terme « agronome » est attesté dès le IV^{ème} avant J.-C., dans des textes célèbres de Platon. Mais bien loin de prendre racine dans la langue et de se transmettre comme beaucoup de termes du grec au latin, « agronome » disparaît des sources connues dans ce même IV^{ème} siècle. Dans un article de 2007, Gilles Denis balise en détail la chronologie d'apparition et d'utilisation du terme à partir de l'époque médiévale (Denis, 2007). On peut en rappeler les grandes étapes : bien qu'absent du grec tardif comme du latin classique, le vocable existe dans le latin médiéval sous la forme « agronomus » (Niermeyer, 1954-1976 et Hoven, 1994). Sa première occurrence dans un texte en français nous vient de Nicole Oresme, savant du XIV^{ème} siècle, dans une traduction d'Aristote à l'occasion de laquelle il transpose littéralement l'agronomos en français. Mais le mot ne connaît pas plus de fortune qu'en grec et reste inutilisé autrement qu'en tant qu'hellénisme. C'est à partir de 1760

que le mot « agronome » réapparaît pour de bon en français et que la langue en fait alors un usage ininterrompu. C'est un avocat originaire de Montpellier, Pons-Augustin Alletz, qui l'inaugure et semble de bonne foi quand il avertit son lecteur qu'il est le premier à inventer et utiliser ce mot. Celui-ci apparaît dans un dictionnaire de la langue française seulement en 1787, la notice faisant référence à l'ouvrage d'Alletz, avec la définition suivante : « Plusieurs le disent de ceux qui ont écrit sur l'Agriculture. ». Un choix fondateur est donc opéré par Alletz dans la sélection d'un vocable et il est intéressant de se pencher sur ses motifs et de remarquer tout d'abord qu'il n'est nulle part fait mention de motifs étymologiques ou épistémologiques. L'hypothèse la plus vraisemblable concernant la genèse d' « agronome » chez Alletz est une évolution de la langue. Comme l'explique Gilles Denis dans l'article déjà cité, la « fonction agronomique » précède le mot. C'est-à-dire que ce qu'Alletz décrit sous le vocable « agronome » n'est pas une nouvelle catégorie de personnes. L'« agronome » d'Alletz est explicitement décrit comme ayant les fonctions de celui qu'on appelait auparavant « économe » ou « mesnager », l'administrateur d'un domaine rural. Ce glissement et donc la nécessité d'un nouveau vocable s'expliquent certainement par le fait qu'« économe » et « économie », qui étaient les termes consacrés, prennent, au cours du XVIII^{ème} siècle leurs significations modernes de « regardant à la dépense » et d' « étude de la production de richesse » (économie politique). En 1760, pour intituler un ouvrage que 30 ou 40 ans plus tôt il aurait baptisé « L'économe », Alletz juge inacceptable la confusion inévitable que ce terme engendre. Bien que son origine remonte à plus de 20 siècles, « agronome » n'est pas si différent des autres noms de sciences, et les ellipses qui parsèment sa chronologie d'apparition font qu'il ne prend une véritable signification que dans la seconde moitié du XVIII^{ème} siècle, à l'instar de nombreux autres noms de sciences. La chose est encore plus vraie d'« agronomie », dont la première attestation officielle date de 1798, dans le Dictionnaire de l'Académie Française¹. A partir de la réintroduction, qui s'avèrera pérenne, du terme dans la langue française, celui-ci entame son processus d'évolution, sa signification pouvant connaître des variations ou susciter des questionnements et des réinterprétations. En elle-même, la séquence chronologique de l'émergence des termes – en trois mouvements – soulève des questions : pour décrire une catégorie de personnes qui existe déjà au moment où il écrit et pour pallier l'obsolescence progressive de l'ancien vocable désignant ces personnes (« économe »), Alletz réinvente « agronome » en 1760. Mais c'est seulement 38 années plus tard qu' « agronomie » est créée. D'un point de vue strictement chronologique, « agronomie » est donc postérieur à « agronome », ce qui nous indique une chose : il existe une qualité (peut-être un métier) d'agronome avant la dénomination d'une discipline. Un parallèle avec la biologie peut être instructif : si le mot est créé en 1802 par Lamarck dans son *Hydrogéologie* (comme « Théorie des corps vivants »), « biologiste » n'apparaît que 30 ans plus tard (1832), soit une évolution inverse de celle de l'agronomie. On a dans le cas de l'agronomie un groupe professionnel préexistant, structuré derrière l'appellation

¹ L'agronomie est alors définie comme « Théorie de l'agriculture », et l'agronome comme « Un homme versé dans la théorie de l'agriculture »

« agronomes ». Ce décalage des rythmes se retrouve jusque dans l'agronomie contemporaine, qui effectue dans l'après-deuxième guerre mondiale une redéfinition de ses contours théoriques et pratiques, sous l'impulsion de S. Hénin, ainsi que nous le verrons plus loin.

La signification des suffixes

Dans le paysage des noms de sciences, « agronomie » se démarque. Astronomie, taxonomie, économie et ergonomie sont pratiquement ses seuls semblables étymologiques. La plupart des sciences se construit sur le suffixe –logie. Pourrions-nous alors trouver à l'agronomie une spécificité par rapport aux autres sciences, que l'emploi du suffixe –nomie viendrait marquer ? Dans un article de 1988 paru dans la revue *Enquête* (Passeron, 1988), Jean-Claude Passeron étudie dans le domaine des sciences humaines et sociales la fécondité d'une différenciation entre les suffixes –graphie, –logie et –nomie dans la formation des noms de sciences. Il suggère la possibilité d'une différence de degré entre les trois suffixes. Le suffixe –graphie servirait à désigner les sciences « descriptives », celles dont l'objet est de dresser des inventaires, de relever des faits, de mesurer des données. La théorisation, l'interprétation, par le biais d'une approche comparative serait l'apanage des sciences en –logie. Il y aurait ici différence de niveau dans l'intelligibilité de l'objet de recherche. D'une certaine manière, les sciences en –graphie seraient le support de celles suffixées en –logie. Étymologiquement parlant, l'hypothèse est séduisante. Plus que « discours », « science », « étude » ou même « raison », *logos* désigne avant tout une faculté de connexion, de rapport entre les choses. Plus qu'un simple mot, le *Logos* est à ce titre un composant de la cosmogonie grecque, en tant que principe organisateur, structurant le *Chaos* originel². Les sciences en –logie pourraient donc, si leur construction s'était bâtie sur une telle rigueur étymologique, entretenir ce rapport avec les sciences « –graphiques ». Les sciences « –logiques » auraient donc une vocation synthétique. Quant aux –nomies, Jean-Claude Passeron leur identifie un statut tout à fait particulier. Se fondant sur l'exemple d'astronomie, exemple selon lui caractéristique de toute science « –nomique », il énonce la possibilité d'une suprématie quasi religieuse de ce suffixe sur les deux autres – et par voie de conséquence, des sciences qui le portent sur toutes les autres. La particularité des sciences en –nomie serait pour Jean-Claude Passeron leur capacité à établir « un savoir capable d'énoncer des lois » (Passeron, 1988). La loi (au sens scientifique du terme) vue par ce chercheur en sciences humaines est comme l'expression idéale de la connaissance scientifique, le statut le plus noble auquel celle-ci peut accéder.

La différence de niveau, la gradation que décrit Jean-Claude Passeron dans son analyse des sciences sociales n'adhère cependant pas complètement à l'interprétation étymologique des racines. Ainsi, on s'accorde à traduire *nomos* par « loi ». Ce seul mot français n'en épuise pourtant pas le sens, puisque *nomos* est aussi bien la loi de la cité que la loi divine, autant la loi gravée dans la pierre que la loi

coutumière. *Nomos* (selon son accentuation en grec) peut aussi désigner deux réalités distinctes, à savoir la loi telle que nous venons de l'évoquer et le *nome*, division territoriale administrative grecque ancienne³. Et du point de vue de la cosmogonie grecque (et donc de l'étymologie), le *logos* précède les dieux ou les hommes. Par conséquent, quoi qu'il en soit de sa définition, il est antérieur au *nomos*, antérieur aux lois, que celles-ci soient divines ou humaines. De façon très imparfaite, on pourrait dire que le *logos* est une sorte de loi universelle (« cosmique » au sens étymologique), quand le *nomos* est une loi plus modestement divine ou humaine. Pour aller plus loin, on peut indiquer que l'invention de lois pour la cité est une mise en œuvre à l'échelle humaine du *logos* à l'œuvre dans l'univers, c'est-à-dire cette entreprise de mise en ordre de ce qui est désordonné. De là le statut quasiment mythique attribué aux grands législateurs de Sparte et d'Athènes, entre autres.

Indépendamment des résultats auxquels il aboutit, Jean-Claude Passeron met en œuvre une méthode intéressante que l'on peut exploiter et prolonger pour notre propos. Appliqué aux sciences sociales, son raisonnement n'évoque pas un quatrième suffixe, qui serait à même d'éclairer différemment le statut de l'agronomie : le suffixe –technie (du grec *technè*, l'art manuel, l'habileté, l'industrie au sens premier). Ce suffixe fait référence aux applications « techniques », « technologiques », absentes des sciences sociales. Prenons un exemple : jadis considérée comme très proche de la phytotechnie, l'agronomie s'est consciemment et vigoureusement distinguée de celle-ci, sous l'impulsion notamment de Michel Sebillotte. On pourrait interpréter cette volonté de séparation comme un refus des agronomes de voir leur discipline devenir un « livre de recettes » à appliquer. Reste que cette proximité faisait pourtant apparaître un malaise au sein de la communauté agronomique, dans la mesure où cette science vise tout de même à produire des savoirs *applicables dans la parcelle*. Dans une perspective peut-être un peu schématique, entre –logie, la loi dans toute sa grandeur universelle, et –technie, le procédé terre-à-terre, une place pourrait se faire pour –nomie, en tant que loi pragmatique pour la société. La position actuelle de l'agronomie au sein de l'enseignement agricole, technique et supérieur, et de la recherche est en cohérence avec cette interprétation. Se revendiquant à la fois de la position scientifique la plus fondamentale, par l'assimilation qu'elle fait des concepts et lois scientifiques d'autres disciplines⁴, mais aussi d'une proximité incontestable avec le terrain, dans son rôle d'accompagnement des agriculteurs et de leurs pratiques, l'agronomie refuse⁵ pourtant de se laisser réduire à l'un ou à l'autre : pure –logie, pure –technie. C'est dans cette perspective que l'on choisira d'interpréter le *nomos*, comme mise en œuvre du *logos*. Par nature, l'agronomie, définie ainsi, ne peut pas être une –logie, non plus qu'une –technie. Et plutôt que de se situer à mi-chemin de l'une et de l'autre, elle s'articule à l'une et à l'autre, voire articule l'une et l'autre.

² Ce principe structurant à l'œuvre dans la cosmogonie grecque ne se limite pas à la mythologie hellénique, mais est un thème récurrent des mythologies de la Méditerranée orientale : lorsque l'Évangile selon Jean est composé, probablement au 1^{er} siècle de notre ère, son (ou ses) auteur(s) le commence(nt) par ces mots : « Au commencement était le *Logos* ». La perspective philosophique chrétienne est cependant entièrement différente.

³ La polysémie est à souligner car elle éclaire la vision de Pierre Bourdieu exposée ci-après.

⁴ Comme le signale F. Tardieu dans son article « Michel Sebillotte et la démarche écophysio-logique », dans *Penser et agir en agronome*, Versailles, 2012, pp. 94-97

⁵ Et ce refus est bien conscient, c'est ce qui le rend si intéressant. Entre pure science et pure technologie, les agronomes peuvent choisir leur degré de positionnement, mais ils restent indéfectiblement attachés à ce non-choix, qui est leur choix.

Points de vue épistémologiques

Faire une recherche étymologique sur le suffixe –nomie, c'est parler de nomos. Nous avons noté la polysémie de ce terme dans la langue grecque ancienne, et indiqué qu'il n'était pas simplement opposable à logos. Il nous faut maintenant envisager quel usage en a été fait plus récemment, et quels usages nouveaux on peut encore en faire, et en particulier du point de vue de la discipline agronomique. Dans la réflexion contemporaine française, le nomos a été réinventé par Pierre Bourdieu, dans le cadre de ses recherches sociologiques. « Nomos vient du verbe némo qui veut dire opérer une division, un partage ; on le traduit d'ordinaire par « la loi », mais c'est aussi, plus précisément, ce que j'appelle le principe de vision et de division fondamental qui est caractéristique de chaque champ » (Bourdieu, 1999). Pour situer le contexte, rappelons ici quelques notions de la « théorie des champs » de Pierre Bourdieu, théorie structurant sa vision de la société. Le nomos n'est que rarement nommé par Bourdieu, mais il est évoqué sous d'autres expressions, comme un élément fondamental du champ disciplinaire. Le nomos est donc ce « principe de vision et de division » qui permet de définir un champ par deux éléments : les objectifs et aspirations des acteurs de ce champ, et les limites que lui reconnaissent ces acteurs et qui sont inclusives ou exclusives. Le nomos, dans son acception bourdieusienne, est donc porteur de construction identitaire (*self-definition*). Il détermine l'ouverture et la fermeture d'un champ donné aux autres acteurs sociaux. Par exemple, le champ politique, le champ religieux ou le champ littéraire sont considérés par Bourdieu comme des champs plutôt fermés, c'est-à-dire qui se dotent d'une sorte d'autonomie fonctionnelle⁶ : le champ est comme un monde séparé, qui répond à ses règles propres, en fonction d'intérêts propres à ses membres, et moins il rend de comptes ou se donne à comprendre au reste de la société, plus il est considéré comme fermé. Il est un espace social délimité, et son nomos en constitue les frontières, par une action interne de définition.

Sans reprendre strictement la conception du nomos de Bourdieu, Armand Hatchuel, chercheur en sciences de gestion à MinesParisTech, semble, dans la définition qu'il en donne, s'inspirer du travail du sociologue. Reprenons-la *in extenso* : « dans l'idée d'une agro-nomie, ce n'est pas l'« agri » qui pose problème, c'est le « nomos » : c'est-à-dire l'ordre de l'action du sujet et celui du monde qui reçoit cette action » (Hatchuel, 2012). A. Hatchuel ne place pas sa réflexion sur le nomos dans le contexte des champs sociaux, mais dans celui plus large de l'épistémologie des différentes disciplines (agronomie, physique quantique, sociologie, économie). Toute discipline possède selon lui un nomos, qui est constitué des processus de normalisation internes à la discipline, et qui permettent de la mettre en forme. Notons d'ailleurs que ces normes sont établies par les acteurs de la discipline et que, tout comme dans la définition de Pierre Bourdieu, il faut les accepter pour appréhender la discipline. Le nomos, en tant que condition *sine qua non* d'existence d'une discipline, est également sa condition d'action sur le monde. C'est seulement après s'être structurée dans une

formalisation qu'une discipline (ou un sujet⁷) devient apte à concevoir et opérer une action, et une action qui a un impact sur le réel, sur le monde. De là les deux pans de la définition que nous livre Hatchuel : d'une part le rôle du sujet, d'autre part l'interaction avec le monde-objet. Le nomos donne ainsi corps et forme à un projet qui lui est antérieur. Mais cette incarnation (au sens littéral) implique un nécessaire second niveau d'existence. Le monde n'est pas le simple réceptacle de l'action pure du sujet, pour la raison que ce monde sur lequel nous agissons, nous y vivons aussi, nous en sommes une des parties constitutives. Par conséquent, et quelle que soit la chaîne des causes et des effets mis en branle, chacune de nos actions induit un contrecoup, une action en retour qui s'effectue sur nous-mêmes. Ainsi le nomos, âme de la discipline, est à la fois « ordre de l'action du sujet et [...] du monde qui reçoit cette action » mais aussi rétroaction du monde sur le sujet et mutation évolutive du sujet.

Pour transposer de façon très schématique dans le domaine qui nous intéresse, lorsqu'ils n'ont pas encore conscience de ce qui les unit, les agronomes ne sont pas constitués en acteur collectif. Ils peuvent être des agriculteurs, des chercheurs, des techniciens, sans structuration disciplinaire. L'agronomie n'est encore que potentielle. Mais leur aspiration commune, leurs intérêts communs les poussent à se regrouper. Peu à peu, leur groupe, toujours informel, se dote de « statuts », de « règles » ou de « codes » pour s'organiser, pour dire qui ils sont et ce qu'ils font, et pour acquérir une visibilité interne (se reconnaître entre eux) et externe (être reconnus par la société). C'est le début de la constitution du nomos. Du stade de projet, la communauté des agronomes, qui se dote d'un nom pour être identifiable, devient sujet, c'est-à-dire qu'elle devient apte à produire des actions ayant des conséquences sur des objets – en particulier sur l'objet spécifique qu'est l'ager. La revendication d'un nom pour la communauté en devenir est une phase essentielle de la définition de son identité. Dans le cas des agronomes, il faut de plus tenir compte de la refondation de la discipline après la seconde guerre mondiale, du fait que le vocable (et la discipline) « agronomie » existe déjà à cette époque, et que le renouvellement de cette discipline est le fait même d'agronomes. La refondation contemporaine de l'agronomie ne se pose donc pas la question de la dénomination de façon « virginale ». Le terme est déjà employé auparavant, mais de manière trop extensive aux yeux d'une partie des agronomes. Sur la base d'une réflexion sur la nature et la spécificité de la discipline, ceux-ci investissent alors le mot d'une signification bien précise, liée à des pratiques construites par les agronomes. A partir de ces pratiques, une nouvelle justification du caractère « –nomique » de la discipline se définit.

Conclusion

Nous voyons bien que le schéma sociologique théorique - utile pour penser les catégories - ne rend pas parfaitement compte de la façon originale dont l'agronomie s'est

⁶ Auto + nomos : qui contient sa propre loi.

⁷ Le « sujet », au sens philosophique du terme, est envisagé dans son acception de « siège de la pensée », par opposition à « objet », qui est ce sur quoi s'exerce la pensée du sujet. Le sujet pense et agit, et l'objet reçoit la pensée ou l'action du sujet. Dans notre développement, le sujet consiste alors en chaque communauté scientifique qui s'est structurée en discipline grâce à l'élaboration d'un nomos et, dans notre cas précis, la communauté des agronomes.

constituée. La séquence-modèle qui va du projet à l'action en suivant ce cheminement : projet > définition d'un nomos > sujet > action ne résiste pas à la complexité du réel et doit être adaptée⁸. L'existence d'agronomes avant l'agronomie, le changement de perspective de la discipline dans la seconde moitié du XX^e siècle, le maintien d'une double définition sont autant de facteurs spécifiques à prendre en compte.

La question terminologique en agronomie n'est pas uniquement théorique. C'est un sujet de débats actuel qui engage l'identité de la discipline telle qu'elle a été construite depuis plus de 50 ans. Faire le choix de s'en tenir à « agronomie » - au suffixe -nomie surtout, en ce qui nous concerne - n'est pas anodin. Nous avons vu qu'il était bien distinct des autres suffixes, et se montrait étymologiquement propice à l'élaboration d'un positionnement particulier pour la discipline : place de la technologie, engagement prescriptif, mobilisation aussi de connaissances plus « -logiques ». Dès 1974, Michel Sebillotte résume ainsi ce positionnement : « *C'est aussi à travers l'agriculture, champ de sa pratique, que l'agronome cernera sa spécificité face aux disciplines dont il intègre à tout instant les résultats, comme vis-à-vis de celles qu'il côtoie parce qu'elles sont utilisées par l'agriculteur pour ses prises de décisions.* » (Sebillotte, 1974) : intégration de « -logies », côtoiement de « -technies », épreuve du champ.

Face aux vocables nouveaux qui apparaissent – et en particulier agroécologie – une réflexion sur « agronomie » soulève aussi le problème suivant : la stabilité de la dénomination affecte la stabilité de la communauté. L'appellation étant un trait essentiel du nomos, modifier celle-là revient à modifier celui-ci, et par conséquent à reformer les contours de la communauté des acteurs. Cela se traduit par l'inclusion de nouveaux membres, mais aussi l'exclusion de certaines catégories. Une communauté qui considère que le dialogue entre praticiens et scientifiques est un point essentiel de son identité ne devrait pas être encline à délaisser le suffixe -nomie...

Remerciements

Je remercie Jean Boiffin, directeur de recherches à l'Inra, dont les conseils, les aiguillages et les critiques bienveillantes ont été déterminants dans le processus d'écriture de cet article, ainsi que les relecteurs pour leurs critiques constructives et éclairantes.

Bibliographie

Boiffin, J., 2011. Revivifier le lien entre l'agronomie et les agronomes. *Agronomie, Environnement et Sociétés*, n°0, juin 2011, pp. 3-10.

Boiffin, J., Doré, T. (coord.), 2012. *Penser et agir en agronome. Hommages à Michel Sebillotte*, Éditions Quae, Versailles, 264 p.

Bourdieu, P., 1999. Le champ politique. Conférence à l'Université Lumière-Lyon 2, jeudi 11 février 1999. *Propos sur le champ politique*, Lyon, 2000, p. 63.

Denis, G., 2007. L'agronomie au sens large. In : *Histoire et agronomie. Entre ruptures et durée*. Robin, P., Aeschlimann, J.-P., Feller, C. éd., IRD Editions, Paris, 2007, pp. 61-90.

Hatchuel, A., 2012. Michel Sebillotte, une épistémologie pour temps difficiles. In : *Penser et agir en agronome. Hommages à Michel Sebillotte*. Boiffin J. et Doré T. coord., Éditions Quae, Versailles, pp. 209-216.

Hénin, S., Sebillotte, M., 1996. « Agronomie ». In : *Encyclopaedia Universalis*, pp. 534-540.

Hoven, R., 1994. *Lexique de la prose latine de la Renaissance*, Leyde-Cologne-New-York, 1994.

Niermeyer, J.F., 1954-1976. *Mediae Latinitatis Lexicon Minus (=Mittellateinisches Wörterbuch)*, Leyde-Cologne, 1954-1976.

Passeron, J.-C., 1988. L'illusion de représentativité, *Enquête, Varia*, 1988, [En ligne], mis en ligne le 11 mai 2006. URL : <http://enquete.revues.org/document68.html>.

Paulhan, J., 1953. *La preuve par l'étymologie*, Paris, 1953, 133 p.

Sebillotte, M., 1974. Agronomie et agriculture. Essai d'analyse des tâches de l'agronome. *Cahiers de l'ORSTOM, Sér. Biol.* n°24, 1974, pp. 3-25

⁸ Une étude détaillée serait à mener sur le nomos de l'agronomie : les conditions de son émergence, ses évolutions depuis l'apparition du mot, la dialectique originale qui existe entre les agronomes et leur discipline, la constitution et les mises en cause du corpus et des objets de la discipline.